

L'Association Maisons de Qualité souhaite contribuer à l'expérimentation du futur label associé à la RE2020.

Qui sommes-nous ?

Fondée au service de l'intérêt général, l'Association Maisons de Qualité s'est donnée comme mission sociétale d'accompagner efficacement les transitions écologique et sociale de tous les acteurs de l'habitat en France, en phase avec les aspirations de nos parties prenantes : les constructeurs, les familles, les associations, les élus, les partenaires.

L'Association Maisons de Qualité comprend l'habitat avant tout comme un lieu de vie, plus qu'un « objet technique » ; c'est le plus important des lieux où se jouent les destins des femmes et des hommes.

Le site de notre Association <https://www.maisons-qualite.com/association/>

L'Association a ensuite dès 2008 participé activement au Grenelle de l'Environnement et a été un acteur de la **labellisation BBC** (Bâtiment Basse Consommation) en partenariat avec l'organisme certificateur Céquami, avec plus de 2.500 maisons certifiées en France entre 2010 et 2012.

En 2011, l'Association a poursuivi son action en réalisant, en partenariat avec le CSTB, l'une des premières études d'ampleur à l'échelle internationale sur l'Analyse de Cycle de Vie des maisons BBC. Des centaines de calculs sont effectués et permettent notamment de mieux cerner les impacts carbone de la construction d'une maison tout au long de son cycle de vie.

L'Association souhaite aujourd'hui capitaliser toute cette expérience acquise au fil des années à travers le label Ma Maison Vivante qui sera lancé en septembre 2021.



Le Label Ma Maison Vivante

Ce label écologique distingue la qualité écologique de la maison individuelle et de son terrain et se veut complémentaire de l'approche de la RE2020. Il labellise l'ensemble maison + terrain.

Ce label distingue la qualité des deux sujets qui font partie de l'exploration pour le label associé à la RE2020 et qui sont au centre des demandes des familles et des élus :

- Le lien à la nature et la biodiversité d'une part
- L'économie circulaire d'autre part

Ce label a été co-construit avec nos parties prenantes : experts, constructeurs de maisons individuelles, partenaires et associations.

Ce label va être déployé en septembre 2021 au sein de l'écosystème composé de constructeurs de maisons individuelles (4000 maisons neuves par an), d'aménageurs (2000 logements par an), d'élus et d'experts.

Le label prend en compte la maison mais également le terrain, vecteur indispensable de la qualité de vie, du contact avec le vivant et de la promotion de la biodiversité.

Ce label se veut :

- Concret avec des solutions immédiatement applicables par des constructeurs de maisons individuelles
- Positif et pédagogique, pour impliquer le futur habitant dans la trajectoire positive
- Accessible pour être déployé auprès du plus grand nombre
- Basée sur une exigence de moyens et de résultats

Les exigences du label reposent sur la formation, la pédagogie auprès du futur habitant, et des exigences de moyens sur la conception, la réalisation et la livraison.

Notre contribution

Nous souhaitons pouvoir contribuer au label associé à la RE 2020 avec :

- Le cadre de notre référentiel comme support d'expérimentation pour le cadre de référence pour les catégories **lien avec le vivant et biodiversité** d'une part et **économie circulaire** d'autre part
- Un **retour d'expérience** sur les premières maisons labelisées notamment mesurer les résultats de ce label en lançant une **étude d'impact** avec des partenaires
- Notre capacité à faire remonter la voix des habitants, des familles et des élus mais également des professionnels du secteur.
- Notre approche locale et concrète permettant de tester sur le terrain, le futur label associé à la RE 2020.

Quentin Soissons, chef de projet du label Ma Maison Vivante qsoissons@maisons-qualite.com et Yannick Allain, directeur de l'Association yallain@maisons-qualite.com sont à votre disposition pour contribuer aux travaux du label associé à la RE 2020. ●

